

Aires d'attraction des villes 2020



Le zonage en aires d'attraction des villes définit l'étendue de l'influence d'une ville sur les communes environnantes.

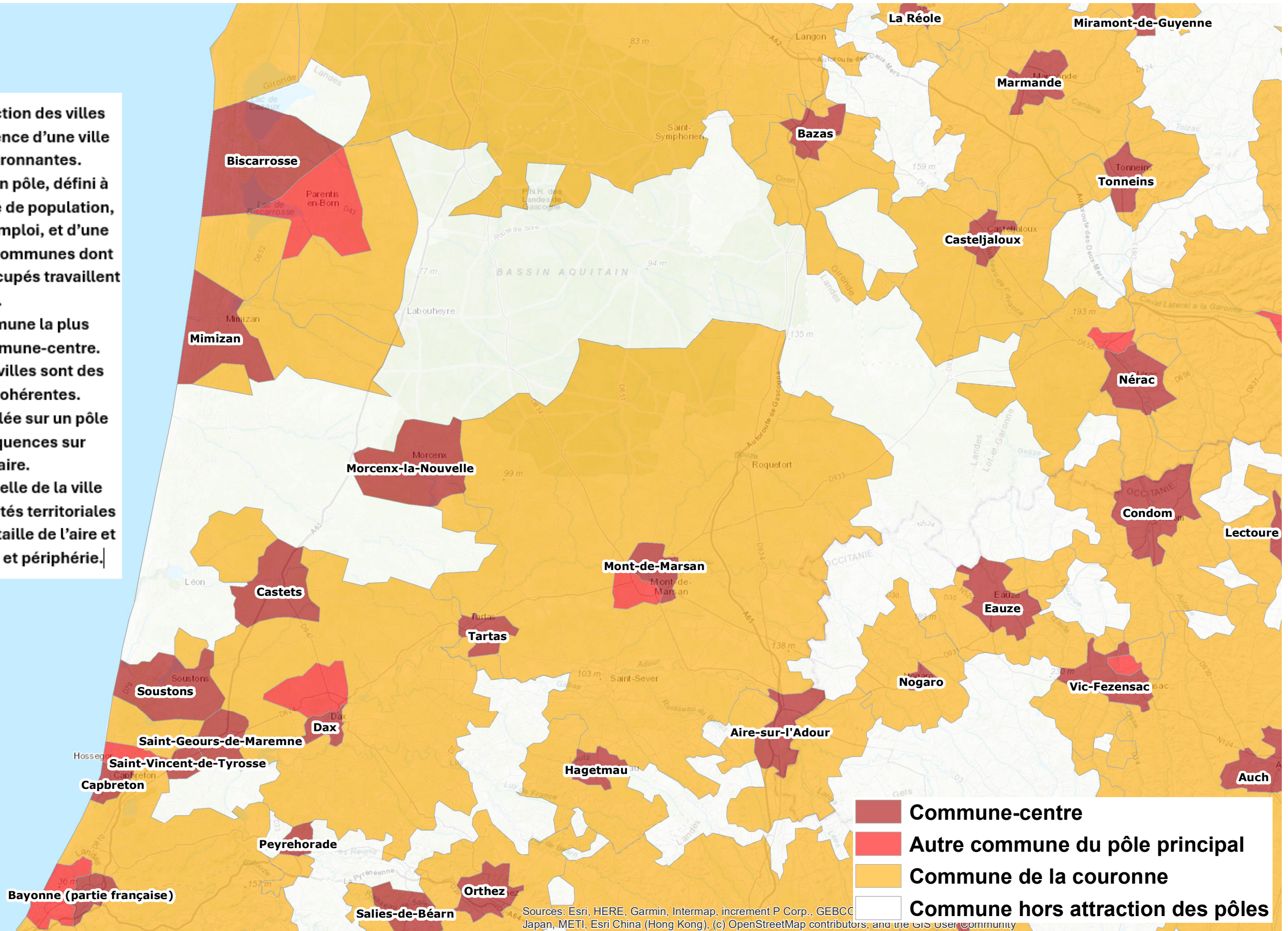
Une aire est composée d'un pôle, défini à partir de critères de densité de population, de population totale et d'emploi, et d'une couronne, constituée des communes dont au moins 15 % des actifs occupés travaillent dans le pôle.

Au sein du pôle, la commune la plus peuplée est appelée commune-centre.

Les aires d'attraction des villes sont des entités économiques cohérentes.

Une politique publique ciblée sur un pôle pourra avoir des conséquences sur l'ensemble de l'aire.

Cette approche fonctionnelle de la ville permet d'étudier les disparités territoriales selon deux dimensions : la taille de l'aire et la distinction entre centre et périphérie.



Commune-centre
 Autre commune du pôle principal
 Commune de la couronne
 Commune hors attraction des pôles

Sources: Esri, HERE, Garmin, Intermap, increment P Corp., GEBCO, Japan, METI, Esri China (Hong Kong), (c) OpenStreetMap contributors, and the GIS user community